

Importance du choix des matières de L3

Par **Pampus**, le **06/10/2015** à **12:14**

Bonjour, je n'ai pas encore fait mon inscription pédagogique, quelle est l'importance du choix des TD en L3 ? J'ai pris Droit de l'UE, Droit International Public, Droit des sociétés et RGO en UE fondamentales, mais je ne sais pas quoi choisir pour les matières à L3. Je ne sais pas encore si je veux me diriger vers le droit public ou vers le droit privé. Si je prends droit de l'UE et DIP (par choix stratégique) est-ce que je me ferme les portes d'un master de droit privé (et vice-versa) ? Si je choisis DIP et droit des sociétés, ai-je mes chances pour tous les masters ?

Merci d'avance !

Par **bulle**, le **07/10/2015** à **06:30**

Bonjour,

Vous ne vous fermez pas spécialement de portes mais cela ne sera forcément pas cohérent avec votre futur M1 dans la mesure où à ce moment là il faudra choisir entre public et privé. Aussi, vous aurez peut être des lacunes dans certaines matières, ce qui vous pénalisera plus qu'autre chose. Pour moi la L3 est le moment où il faut faire un choix entre public ou privé car choisir les matières qui vous plaisent ne vous aidera pas à vous orienter ou à vous vendre en M2 ensuite.